

# 4 siècles de traditions

La lignée principale des artisans-meuniers et huiliers de Sévery:

- Jean-Luc Bovey (Né en 1968)
- Paul-Emile (1943-2011)
- Ernest (1911-1952)
- Emile (1870-1943)
- Henri-Elie (1844-1876)
- Jacob-Gabriel (1797-1831 )
- Jean-François (1777-1843)
- Jean-Samuel (1749-1830)
- Jean-Pierre (1724-n/a)

## Chronologie

### 2020

#### L'huile de noix vaudoise a son AOP

L'Interprofession huile de noix vaudoise bénéficie dès à présent d'une appellation d'origine protégée (AOP), label de qualité offrant aux consommateurs de véritables garanties d'excellence et d'authenticité.

### 2013

#### La Fondation du Moulin voit le jour

Création de la Fondation du Moulin, pour la sauvegarde de l'Huilerie artisanale traditionnelle et des métiers ancestraux relatifs.

### 2012

#### Développement, patrimoine et création

Acquisition d'une casseuse-énoiseuse mécanique, pour compléter la cassée manuelle traditionnelle, et pour faire face à la forte demande. Inscription au Patrimoine immatériel vaudois – " Traditions vivantes, artisanat traditionnel" – selon règlement UNESCO. Création d'une noyeraie derrière le Moulin-Huilerie.

### 2008

#### Préservation du patrimoine

Inscription au Patrimoine culinaire suisse, ensuite au Patrimoine vaudois du goût.

### 2005

#### Création d'un nouvel espace

Création du Moulin de la Verrière, espace de présentation et de dégustation des produits de l'huilerie.

### 2003

#### Classification et Fête à la Noix

Inscription du Moulin-Huilerie sur la liste de la Protection générale des monuments historiques du Canton de Vaud, et lancement de la Fête à la Noix, pour raviver la tradition centenaire (Cassée ou gremailles, écaler, casser en famille ou en communauté villageoise).

### 2002

#### Jean-Luc Bovey aux commandes du Moulin

Jean-Luc Bovey, l'actuel propriétaire, reprend la direction du Moulin-Huilerie.

### 1997

## **Travaux et modernisme**

Remplacement définitif du bois par le gaz, pour le four de l'huilerie. Installation d'une presse à vis sans fin, pour la pressée à froid.

**1971**

### **Suppression de la prise d'eau sur la Morges**

Suppression de la prise d'eau sur la Morges. Abandon de la force motrice hydraulique en faveur de l'électricité.

**1953**

### **Installation d'un moulin à marteaux**

**1946**

### **Les développements se poursuivent**

Installation d'un moteur électrique et d'un moulin automatique.

**1938**

### **Installations diverses**

Installation d'un broyeur, d'un convertisseur, d'un moulin à cylindres, d'un silo et d'un transporteur-élévateur pour ensachage.

**1922**

### **Installation d'un moteur à benzine**

**1902**

### **Concession du Conseil d'Etat**

Concession du Conseil d'Etat accordée au Moulin, huilerie et battoir de Sévery, pour l'utilisation des cours d'eau, un barrage, un canal de 985 m, et un canal de déviation de 155 m, des eaux de la Morges.

**1872**

### **Droits des sources et prises d'eau**

Confirmation des droits des sources et prises d'eau, aux Usiniers de la Morges, dont Henry et Georges Bovey, à Sévery.

**1837**

### **Propriété de Jacob-Gabriel Bovey**

Moulin, huilerie, scie et toises (surfaces), propriété de Jacob-Gabriel Bovey.

**1810**

### **Première mention des Usiniers de la Morges**

Première mention des Usiniers de la Morges, dont le Moulin de Sévery fait parti: travaux en commun sur des sources d'Apples.

**1810**

### **Première allégation d'un meunier du nom de Bovey**

Première allégation d'un meunier du nom de Bovey, sur le Moulin. Dès 1830/31, Jean-François Bovey.

**1804**

### **Affranchissement des redevances féodales**

Acte d'affranchissement des redevances féodales, fin de la banalité du Moulin (obligation d'y moudre son froment).

**1668**

### **Reconnaissances rurales**

Par mariage avec Elisabeth de Gruyère, le noble Sébastien Charrière tient les reconnaissances rurales, avec four et moulin, les eaux et cours d'eau et confirme les censes d'huile de noix ... de 1598.

## 1628

### **Hommage aux LL.EE. de Berne**

Pierre de Gruyère, Seigneur de Sévery, confesse hommage aux LL.EE. de Berne, pour son château, ses " estableries " ... dix coupes de froment à la mesure de Morges, 30 livres d'œuvre battue ... de cense perpétuelle, à lui due pour le Moulin de Sévery, le battoir et les autres semblables rouages et édifices.

## 1598

### **Reconnaissance des censes**

Noble Jean-François de Gruyère reconnaît les censes (redevances) perpétuelles de froment, de l'huile de noix, le quart et le huitième d'un pot de Morges, affectées sur le Moulin de Sévery, en faveur de LL.EE. de Berne.

## 1561

### **Abergement du moulin**

Abergement du moulin par Christian Chalon de Saint-Saphorin, en nom du mineur François Chalon, à Pierre Marchand, de Sévery.

## 1377

### **Battoir**

Le Chevalier Pierre de Sévery tient le battoir et le Moulin de Sévery.

## 1246

### **Nouvelle confirmation**

Nouvelle confirmation de cette donation, par Hugues de Cossonay et son fils Pierre.

## 1239

### **Reconfirmation**

Reconfirmation de cette donation, par Hugues de Cossonay et son fils Pierre.

## 1228

### **Première mention écrite**

Les fils du miles (cavalier) Pierre de Sévery confirment le don annuel d'un muid (600 – 840 litres) de froment du Moulin de Sévery, légué par leur père à l'Abbaye du Lac-de-Joux.